

Note sur Benveniste et la polyphonie

J'aimerais dédier à Alain Berrendonner cette note sur Benveniste et la polyphonie, bien que Benveniste n'ait jamais employé le mot de « polyphonie » – pas plus que Berrendonner d'ailleurs. En outre, la retenue et la sobriété dont Berrendonner s'est fait une règle, à la fois dans la recherche et dans l'exposé, ne pouvaient que l'éloigner des théories polyphoniques. Celles-ci en effet sont constamment menacées par la trop grande proximité d'une métaphore présente dès leur titre, et souvent tentées – je parle d'après mon expérience personnelle – de substituer, lorsque commencent les difficultés, l'évocation d'images musicales (celles de la voix ou de la partition) à la définition d'un concept. Si pourtant je tiens, dans ce volume d'hommages, à présenter quelques réflexions sur la polyphonie, c'est que mon travail a beaucoup profité de son texte « Le Fantôme de la Vérité », même si j'ai sans doute donné à cet article une interprétation largement éloignée des intentions de l'auteur. Berrendonner parlait de la multiplicité des garants différents que nous pouvons donner, dans nos énoncés, à la vérité de nos affirmations – ce qui l'amenait à parler de « je-vérité », de « on-vérité » et de « ø-vérité » (si on ne se réclame de personne en particulier, mais des faits eux-mêmes). J'ai repris à mon compte cette idée d'une multiplicité de points de vue internes au sens. Mais j'ai progressivement abandonné la notion de vérité, trop calquée, à mes yeux, sur les descriptions logiques du sens pour pouvoir caractériser les « points de vue » présentés dans le discours, et j'ai donné pour support à ces points de vue des « sortes de personnages » qu'on pouvait « assimiler », soit au locuteur, soit à la voix publique, soit à la réalité elle-même¹.

Les pages qu'on va lire ne sont cependant pas consacrées à un parallèle entre une certaine théorie polyphonique et l'article de Berrendonner, mais à montrer les rapports entre cette théorie et la cinquième partie des *Problèmes de Linguistique Générale* de Benveniste – bien que le texte de Benveniste ne contienne explicitement, je l'ai dit dès le début de cette note, aucun développement de type polyphonique, et ne place à l'intérieur du sens aucune multiplicité, ni de sources, ni de contenus. Je serai ainsi amené à préciser ce que j'ai emprunté à Benveniste, et aussi les idées que j'ai rejetées – en indiquant comment cet emprunt et ce rejet peuvent cohabiter d'une façon à mes yeux à peu près cohérente.

¹ L'abandon de la notion de vérité en sémantique linguistique caractérise la Théorie de l'Argumentation Dans la Langue que j'ai construite avec Jean-Claude Anscombe. Les présupposés et les conséquences de cet abandon ont été explicités de façon systématique par Marion Carel. Celle-ci a construit une nouvelle théorie du sens, la Théorie des Blocs Sémantiques, qui permet de formuler les descriptions linguistiques à partir d'une notion tout à fait autre que la vérité, celle d'enchaînement argumentatif (sur la TBS, voir *L'Entrelacement argumentatif*, Honoré Champion, 2011). Je tiens à préciser d'autre part que les « personnages » que je plaçais derrière les points de vue et que j'appelais « énonciateurs » n'avaient rien à voir avec les producteurs, réels ou prétendus, de l'énoncé. Il s'agissait d'« êtres de discours », comme diraient Nolke et les théoriciens de la Scapoline, êtres que le locuteur imagine, invente, en tant que responsables fictifs des contenus.

La partie qui a été la plus importante pour moi dans les articles de Benveniste sur le sens, est, je le rappelle, la section 5 « L'Homme dans la Langue », et notamment les analyses qu'il donne pour les déictiques, particulièrement les pronoms « personnels » et pour certains temps grammaticaux. L'enseignement d'André Martinet m'avait habitué à voir dans l'utilisation des déictiques un procédé particulièrement « économique » pour désigner les objets, lieux et moments du monde. En cela d'ailleurs, Martinet ne faisait que développer la description traditionnelle du pronom *je*, description qui signale bien sûr que son emploi désigne l'auteur de l'énonciation dont il fait partie : Martinet insistait seulement sur l'économie que présente, pour la détermination du référent, cette allusion d'un mot à son énonciation (Port Royal insistait pour sa part sur l'impolitesse que l'on évitait de cette façon). La sémantique « logique » actuelle ne dit d'ailleurs ni plus, ni moins, quand elle met dans la signification linguistique du pronom *je*, je cite Récanati (qui certes dit cela mais dit aussi beaucoup plus), une « règle pour repérer l'être auquel réfère les emplois de ce pronom » ; *je* serait donc à décrire, en langue, par une sorte d'instruction : « lorsque, dans un discours, vous rencontrez un *je*, cherchez pour l'interpréter qui est la personne qui parle, c'est elle qui est désignée par ce mot ». Ce que j'ai appris de Benveniste, c'est qu'il faut dépasser cette conception utilitaire de *je* et des déictiques en général. L'allusion à l'énonciation dont ces mots sont porteurs n'est pas simplement un « truc » commode pour préciser à peu de frais quel est le référent², c'est d'abord un élément de la description de l'énonciation. Grâce à la présence du pronom *je*, l'énoncé a dans son sens de décrire l'énonciation comme l'œuvre d'un Locuteur, ou, selon les termes de Benveniste, comme la position d'une « subjectivité ». Il en va de même pour les indications temporelles et spatiales apportées par des adverbes comme *maintenant* ou *ici*. Elles aussi, même si on peut y voir souvent des indications sur le référent, ont pour fonction permanente de rapporter ce qui est dit à l'instance subjective qui le dit.

Cet apport de Benveniste, qui aura été essentiel pour moi, me semble malheureusement conduire à des positions intenable si on le rapproche de la célèbre dichotomie présentée dans le chapitre 19 des *Problèmes de Linguistique Générale* (« Sur les Relations de Temps »). Benveniste y soutient que l'utilisation des « deux premières personnes »³, *je* et *tu*, des adverbes déictiques comme *ici* et *maintenant*, et d'un groupe de temps grammaticaux centrés sur le présent de l'indicatif, en tant que marques de la subjectivité de la parole, n'appartient qu'à un seul mode d'énonciation, celui du « discours » et est exclu

² On notera d'ailleurs que *je* n'accomplit pas toujours cette mission. La première personne du *Cogito* de Descartes ne désigne pas l'individu auteur des *Méditations*, et le *m'* de l'étiquette *pensez à m'éteindre* placée sous un commutateur électrique ne me semble pas désigner la personne qui a rédigé l'étiquette. Cf aussi les *je* des textes administratifs.

³ Ces guillemets ne me servent bien sûr pas à citer une expression de Benveniste. Ce sont au contraire des guillemets que Benveniste aurait mis autour de cette expression pour signaler qu'elle relève d'une grammaire traditionnelle dont il prend le contre-pied.

de l'« histoire » (en entendant par là, à la fois les textes historiques à prétention scientifique, et les récits des romanciers). Mais il soutient aussi que cette subjectivité est la source de l'« intersubjectivité », qui « seule rend possible la communication linguistique » (Benveniste : 266). Il semble raisonnable de conclure à partir de là que la parole « historique » n'est pas communication : la communication se réduirait ainsi aux différentes (et d'ailleurs nombreuses) formes de la conversation, ce qui exclurait de la communication à la fois la parole scientifique et beaucoup de secteurs de ce que l'on appelle habituellement « littérature », par exemple un très grand nombre de fictions romanesques (les romans de Stendhal et de Balzac ne relèveraient pas de la communication, alors qu'en feraient partie au contraire les récits à la première personne). Kate Hamburger, qui n'a pas froid aux yeux, accepte explicitement, et même revendique cette conséquence. Benveniste n'a pas, à ma connaissance, pris parti sur ce point ; il n'a même pas posé le problème et, s'il l'avait posé, on imagine mal qu'il ait accepté de placer hors de la communication linguistique une telle part de l'activité langagière.

Non seulement il est difficile d'admettre la réduction de la communication à laquelle conduisent les chapitres de Benveniste que j'ai cités, mais il me semble que cette réduction devrait encore être renforcée, et rendue par suite encore moins admissible, si l'on admettait une conception moins étroite des marques de la subjectivité. Même si l'on croit possible une parole sans déictique, la subjectivité (au sens précis d'allusion à l'énonciation) s'introduit en effet dans le sens par bien d'autres structures linguistiques que les déictiques et certains temps grammaticaux. C'est le cas pour les morphèmes qui, intuitivement, marquent des attitudes du locuteur, « affectives » comme *heureusement*, ou « intellectuelles » comme *peut-être, il semble que*. A quoi s'ajoute que les discours scientifiques réels, dès qu'ils renoncent à un pur dogmatisme, comportent nécessairement des aspects polémiques, non seulement cachés mais exhibés, où l'auteur déclare confronter son énonciation à d'autres énonciations possibles ou réelles. Plus généralement, on peut admettre, en développant les thèses de la philosophie du langage, que tout acte illocutoire consiste en une certaine description (« montrée » et non pas « dite ») de l'énonciation où il est accompli, description qui la présente comme source de droits et de devoirs pour les interlocuteurs. Or il y a, je pense, toute raison de tenir l'affirmation pour un acte illocutoire. Dans la mesure où l'historien, dans son discours, accomplit sans cesse, et de façon avouée, des actes d'affirmation, on ne peut pas concevoir un texte qui ne contienne une allusion à son énonciation, et ne soit donc « subjectif » au sens de Benveniste⁴. Comment imaginer alors un discours effectif qui pourrait être considéré comme « historique » ?

⁴ La notion d'« histoire » construite par Benveniste apparaît ainsi dépendante de la définition qu'il donne par ailleurs pour la catégorie d'énoncés correspondant, dans sa linguistique, à ceux qui, dans la terminologie d'Austin, accomplissent des actes illocutoires. Pour Benveniste, seuls peuvent appartenir à cette catégorie les énoncés dont la structure est apparentée à ce qu'on appelle en philosophie du langage « énoncés performatifs explicites » (du type « je+ verbe de parole au présent+proposition » par exemple *je t'ordonne de venir* par opposition au simple impératif

Mon problème est alors de retenir l'idée benvenistienne qu'il y a une certaine spécificité de la parole « historique » sans pour autant refuser à celle-ci la subjectivité dont Benveniste a montré la présence dans la langue, et sans, par suite, exclure cette parole de la communication linguistique. Je crois que c'est possible, si l'on adopte une conception polyphonique de l'énonciation, notamment si l'on admet la Théorie Argumentative Polyphonique (TAP) que Marion Carel construit actuellement, parallèlement à sa Théorie des Blocs Sémantiques (TBS), et dont elle donne quelques éléments dans l'article qu'elle a rédigé pour le présent recueil.

On me permettra de commencer par quelques mots sur la polyphonie en général, théorie qui s'est tellement distendue à mesure qu'elle devenait à la mode, que sa spécificité est souvent un peu brouillée. Lorsque je l'ai ébauchée, vers 1980, c'était d'abord afin de pouvoir construire une description linguistique de la négation conforme avec ce que j'avais pu comprendre de la description freudienne, puis d'étendre le même type de description à d'autres structures langagières. Ce que j'ai retenu de Freud, c'est que les énoncés négatifs de ses patients, du type de *je n'ai pas rêvé à ma mère*, contenaient en fait une « sorte » d'affirmation du contenu qu'ils niaient ([j'ai rêvé à ma mère]) et qu'ils réalisaient donc une « sorte » de suspension, tout à fait partielle et imparfaite, du refoulement (j'insiste sur le mot *sorte*). Tout le problème était de caractériser cette présence du contenu nié, présence bien différente de celle que possèdent les contenus affirmés pleinement. La catégorie du sous-entendu me semblant par ailleurs insuffisante pour décrire la présence du contenu nié, j'étais amené à introduire, à côté du locuteur, responsable entre autres des affirmations, des personnages qui, sans être ni des individus parlants, ni les objets d'un rapport de parole, sont pourtant les supports des contenus présentés dans l'énoncé. Ces personnages, je les appelais, d'une façon qui prêtait sans doute à confusion, des « énonciateurs ». Admettant, en généralisant ce que Benveniste dit des déictiques, que le sens de tout énoncé est une certaine caractérisation de son énonciation, je distinguais donc dans cette caractérisation trois éléments. D'abord l'indication d'un « locuteur », responsable de l'énonciation dans sa totalité, et organisateur de l'énoncé, qui présente sa parole comme orientée vers diverses fins discursives. L'indication de ce locuteur est la réponse à la question *qui parle ?*, question qui, selon Genette, est la première à poser dans l'interprétation d'un récit. En second lieu, je supposais une série d'énonciateurs, mis en scène par le locuteur, et dont chacun présente un contenu particulier (les énonciateurs correspondant aux instances psychologiques de Freud) : chacun des énonciateurs permettait de répondre, pour filer la métaphore avec Genette, à la question *qui voit les événements racontés ?*. Enfin, l'énoncé doit être caractérisé par les différents contenus, quelquefois reliés les uns aux autres, quelquefois indépendants les uns des autres, dont les énonciateurs

viens) où le locuteur semble faire allusion à sa propre énonciation - sans pour autant tenir un discours sur elle. Une telle restriction de l'idée d'acte illocutoire est nécessaire si l'on veut qu'il y ait une parole qui ne comporte pas d'acte illocutoire et ne soit donc pas d'avance exclue de l'ordre de l'« histoire ».

sont la source. La conception freudienne de la négation est, on le voit, facile à introduire dans ce schéma. On peut en effet dire que le point de vue nié est effectivement présent, il filtre à travers le refoulement en ce sens qu'il est montré par un énonciateur. Mais en même temps il reste pour l'essentiel refoulé, en ce sens que le locuteur adopte, vis à vis de lui, une attitude de rejet – rejet qui peut être à l'occasion affectif mais est de toute façon discursif (en ce sens que le locuteur, non seulement ne l'affirme pas, mais en interdit l'affirmation dans le discours ultérieur).

Si compatible avec mon projet initial que soit la notion d'énonciateur, j'ai été progressivement amené à l'abandonner à la suite d'abord de Henning Nolke. Le coup de grâce lui a été porté par les réflexions de Marion Carel (qui explique ici même pourquoi elle croit nécessaire d'y renoncer et comment on peut lui substituer une autre construction théorique, aussi efficace et plus cohérente). Je ne vais pas revenir ici sur le détail de sa démonstration et sur les raisons de fait qui lui font introduire l'indication des sources des points de vue à l'intérieur des contenus, en refusant de séparer le point de vue et l'être à qui le point de vue est attribué. J'insisterai seulement sur deux points. Le premier est que la théorie des énonciateurs aboutissait à placer dans le sens le fait énonciatif lui-même, c'est-à-dire l'acte de parole pris dans sa réalité historique concrète, le jeu d'influences qui le détermine. Une telle décision est tout à fait contraire avec le parti pris structuraliste qui commande la Théorie de l'Argumentation dans la Langue. Celui-ci amène à tenir pour constitutifs du sens d'un énoncé les seuls liens qu'il déploie, qu'il projette avec d'autres énoncés possibles. La polyphonie, vue sous la forme de la théorie des énonciateurs, ré-intégrait dans le sens ce que la théorie de l'argumentation en avait expulsé.

Le deuxième point que je voudrais signaler, et dont je parlerai plus longuement parce qu'il est en rapport direct avec Benveniste, concerne ce qui peut être substitué aux énonciateurs pour assurer aux contenus une présence, une sorte de subsistance, indépendante des positions du locuteur, notamment de ses affirmations, et pour arriver par exemple à soutenir, avec Freud, que le contenu nié peut être à la fois présenté et refusé. Marion Carel, dans la TAP, a proposé de distinguer deux éléments dans la mise en discours qui accompagne le contenu. Le premier est, bien sûr, le locuteur, avec ses prises de position discursives (affirmation, exclusion, accord). Mais il faut, pour chaque contenu, introduire entre lui et le locuteur un « ton », en entendant par là un certain mode de présence qui est attribué au contenu par l'énonciation. Le contenu peut être présenté comme « conçu » au moment de l'énonciation, en ce sens qu'il serait, soit produit à ce moment, soit réactivé : par exemple, la façon de parler que l'on attribue à quelqu'un en disant qu'il parle avec son cœur (comme voudrait l'attester matériellement la main sur le cœur qui accompagne le mensonge oratoire), mais il peut s'agir tout autant de parler à partir de la profondeur d'un effort intellectuel ou de la violence d'un sentiment ou d'une volonté. Le deuxième mode de présence répertorié par Marion Carel est le mode du « reçu », où le locuteur se donne comme un simple instrument de transmission : si l'on présente un contenu, c'est en répercutant le fait que ce contenu a déjà

fait l'objet d'autres énonciations, on le dit en s'appuyant sur le fait qu'il vous a été dit. Le troisième mode enfin, qui est directement en rapport avec la parole « historique » telle que l'entend Benveniste, est le mode du « trouvé ». Les contenus que l'on place dans son discours sont alors donnés comme déjà là, comme rencontrés directement, sans l'intermédiaire d'une énonciation ; leur présence dans le discours paraît venir de l'existence que l'objet du discours est censé posséder déjà en dehors du discours qui l'énonce. La chose dite est supposée déterminer avant toute parole le fait qu'elle est dite, situation que Benveniste formule de la façon la plus frappante et condensée qu'on puisse concevoir en disant que, dans le récit historique, qu'il s'agisse d'histoire scientifique ou de roman, « les événements semblent se raconter eux-mêmes » (chapitre 19, page 241). Un cas particulier et inattendu de ce coup de force du dit sur le dire est fourni, bizarrement, par l'exclamation : le sentiment exprimé y est donné comme cause de son expression, il prend l'air d'être dit parce qu'il est éprouvé (dans la mesure où, je l'ai dit, un contenu donné comme conçu peut être présenté, non pas comme produit, mais comme seulement réactivé au moment de l'énonciation, il y a de possibles glissements entre le mode du conçu et celui du trouvé, et des recherches de détail seraient à effectuer en ce qui concerne leurs rapports dans le quotidien de la parole). A chacun de ces modes, des morphèmes et des structures linguistiques particulières sont consacrés, marquant l'ancrage de l'énonciation dans la langue : la langue spécifie le type d'existence que les contenus reçoivent à l'intérieur de la parole.

Il me reste maintenant, pour conclure cette confrontation entre la conception benvenistienne de la subjectivité et la théorie de la polyphonie comprise comme Marion Carel et moi le proposons actuellement, à suggérer une possibilité pour maintenir l'une avec l'autre, dans la mesure la plus large possible, ces deux façons de voir la description du sens. Je rappelle d'abord que le point central de notre sémantique est la séparation, à l'intérieur de la mise en discours des contenus, du choix pour ceux-ci d'une fonction textuelle et du choix d'un mode d'apparition particulier. La réalité de ce deuxième choix, mal théorisé au début (en ce sens qu'il y est encore mal distingué du premier), m'avait été suggérée, je le rappelle, lorsque j'avais tenté d'introduire dans la description linguistique la conception freudienne de la négation et de reconnaître, derrière bien d'autres structures, l'existence – au sens fort de présence – des contenus, quelle que soit la fonction textuelle d'admission, d'accord ou d'exclusion, que le locuteur leur assigne. De là découlait l'idée que les contenus ne sont pas des objets intentionnels, ne sont pas des objets d'attitude, et visés de l'extérieur par l'énoncé, mais qu'ils sont véhiculés par lui, qu'ils sont en lui, comme les fantômes d'une maison hantée ou comme les différentes personnalités d'un schizophrène. Ma thèse est que la Théorie Argumentative de la Polyphonie (TAP), ainsi conçue, permet à la fois de généraliser à toute parole l'idée benvenistienne d'une allusion de l'énoncé à son énonciation, idée qui deviendrait la base de la description sémantique en général, et en même temps de maintenir l'existence d'un type spécifique de

parole à intention factuelle, objective (l'« histoire » de Benveniste). J'aimerais d'autre part que cette « conciliation » ne prenne pas la forme, un peu facile et qui risque surtout d'être verbale, d'une gradation, qu'elle ne consiste pas simplement à postuler une échelle ayant un pôle subjectif, un pôle objectif, et une multitude de degrés intermédiaires sur lesquels on placerait les différents discours, selon leur charge de subjectivité ou de factualité.

Pour moi Benveniste est conduit, même s'il ne l'indique pas explicitement, à supposer que le locuteur se trouve devant une alternative en ce qui concerne son objet, alternative en quelque sorte ontologique, qui fonde l'alternative entre les deux modes de parole, le « discours » et l'« histoire ». Le locuteur peut se donner pour objet deux réalités disjointes, sa parole elle-même, ou les contenus dont il est question dans la parole (on sait que pour Marion Carel et moi, ces contenus ne sont pas des représentations de choses mais des enchaînements argumentatifs). Selon ma terminologie, le dire devrait, dans l'optique de Benveniste, concerner, sans compromis possible, soit le dire lui-même, soit le dit. Si l'on admet cette alternative, il faut admettre aussi, comme une conséquence nécessaire, qu'il y a deux genres de parole disjoints, l'une qui traite de l'énonciation, l'autre qui traite des choses. Si l'on trouve dans un même texte des allusions à ces deux types de réalité, ce serait par une confusion de fait, qui ne contredit en rien la séparation de droit. C'est le cas par exemple lorsqu'un texte contient à la fois des occurrences du passé simple, marque du fait historique en français moderne, et des pronoms personnels, marques de l'énonciation. C'est cette confusion que doit alléguer constamment la thèse opposant « discours » et « histoire », en présentant comme des accidents les allusions à l'énonciation à l'intérieur de l'histoire, allusions dont j'ai plus haut signalé le nombre, la variété, et la généralité, puisqu'elles ne se réduisent pas à la présence de pronoms personnels, mais vont des simples marques d'attitude intellectuelle, dont aucun historien ne se prive, jusqu'à l'indication d'actes illocutoires, par exemple de l'assertion, qui est le pain quotidien de l'historien, comme de tout scientifique.

La solution que je proposerai, pour éviter que l'analyse linguistique de la parole ne s'accompagne d'un perpétuel reproche d'incohérence fait à celle-ci, consiste à attribuer les aspects « historiques » dans le sens des énoncés à une instance sémantique particulière dont la mise en œuvre est indépendante des contraintes générales qui font intervenir l'énonciation. Ces contraintes générales, dont les déictiques manifestent seulement un cas particulier, tiennent à la définition même du sens : celui-ci, c'est une des rares thèses que j'ai soutenues sans restriction ni revirement tout au cours de mon travail, consiste en une description de l'événement énonciatif. Cette description revient d'abord à attribuer la responsabilité de l'énonciation à un locuteur vu comme, et seulement comme, l'organisateur de l'énoncé. Certes, il m'est arrivé, pour pouvoir, impressionné par l'œuvre de Benveniste, intégrer à ma linguistique sa dichotomie de l'« histoire » et du « discours », de parler comme lui d'énoncés sans locuteur mais, même si je ne peux concevoir aucune nécessité théorique à cela, les traces du locuteur sont si constantes, et situées à des

places si variées, je l'ai dit à plusieurs reprises dans cette note, que je ne peux pas retenir en fait cette thèse⁵. En ce qui concerne maintenant l'allocutaire, il me semble qu'il peut, lui, être systématiquement absent d'une certaine forme de parole, comme il est visible en français moderne dans les énoncés au passé simple (qui répugnent généralement à la deuxième personne, même s'ils admettent la première). Je suis bien conscient que ce traitement différent donné à *je* et à *tu* va à l'encontre du thème benvenistien célèbre selon lequel chacune de ces personnes implique l'autre, mais je crois cohérent de refuser cette implication, car elle fonde la thèse que je refuse et qui relie la présence du *je* à l'échange conversationnel. Les nuances modales recensées traditionnellement et les valeurs illocutoires sont enfin pour moi, je ne cesse de le répéter, des caractérisations de l'énonciation répandues dans le sens de tout l'énoncé.

Comment, maintenant, caractériser la parole factuelle, la parole à prétention objective, si je me suis refusé la solution benvenistienne consistant à y voir une sorte de « déni d'énonciation », et si j'admets au contraire que son sens, comme celui de toute parole, est une représentation de l'énonciation ? Je ne ferai que signaler la direction dans laquelle une solution semble s'offrir, solution qui met en jeu la conception polyphonique, dont il a été question plus haut. Je rappelle que cette conception consiste à attribuer aux contenus une sorte de présence réelle à l'intérieur du sens, et que cette présence tient à ce que le sens comporte, selon l'analyse de Marion Carel, outre le (ou les) contenu(s), une mise en discours de ces contenus, qui consiste elle-même à leur attribuer, non seulement une fonction textuelle, un rôle pour la constitution d'un texte, mais un mode particulier de présence, un rapport particulier à l'énonciation : ils peuvent, je l'ai dit, apparaître comme conçus au moment de celle-ci, comme reçus d'une source extérieure dont l'identité n'importe pas, mais seulement l'existence, ou enfin comme trouvés, comme rencontrés par l'énonciation (Marion Carel et Alfredo Lescano travaillent à préciser et éventuellement à compléter ces possibilités). C'est selon moi, on le devine, la réalisation, ici ou là dans le discours, de cette troisième possibilité qui donne à celui-ci, à tel ou tel moment, un aspect « historique ».

Je reprendrai volontiers, pour décrire cet aspect, non pas la caractérisation négative de Benveniste (par la mise à l'écart de l'énonciation), mais la notion positive développée par Berrendonner d'un \emptyset -locuteur ou, formule que je préfère et qui constitue le titre d'un de ses articles les plus célèbres, d'un « fantôme de la vérité ». Je préfère cette formule car elle évite de dire qu'il y a un locuteur mais que ce locuteur n'existe pas. Il me semble plus raisonnable d'attribuer aux choses mêmes une présence dans le discours, présence qu'un linguiste raisonnable peut, pour marquer son scepticisme, déclarer « fantomatique » - ce qui est une façon encore de reconnaître qu'elle existe. Une fois admis que la factualité ne délimite pas une catégorie générale de discours mais qu'elle représente une allure, un ton, que le discours prend ici ou là, la place est ouverte à des études de détail, que développent actuellement

⁵ Cela reste un problème pour moi de maintenir une impossibilité de fait là où je ne peux définir aucune impossibilité conceptuelle, et je n'ai pour l'instant aucune solution à proposer.

Marion Carel et Alfredo Lescano, sur les expressions lexicales et les structures grammaticales, qui introduisent dans le discours l'idée d'un contact avec les choses : tel est le cas par exemple, en français moderne, du passé simple, dont ils reprennent largement l'analyse benvenistienne, mais sans y voir une présentation générale de la parole comme échappant à l'action du locuteur. La Théorie de la Polyphonie rend donc possible, sans contradiction, un double maintien. A la fois elle amène à maintenir la présence constante de l'énonciation dans le sens, entendu comme une sorte de commentaire sur l'énonciation, et donc comme contenant une perpétuelle allusion au locuteur, et en même temps, dans la mesure où elle insiste sur les modes d'apparition des contenus, elle permet de maintenir que certains contenus sont présentés comme le fruit d'une rencontre où la parole se trouve confrontée à son objet.